



## DISPOSITIF SCOLAIRE D'EXCELLENCE SPORTIVE 2019-2020 (Sauf handball) \*



Les classes **DSES** du Lycée Louis Armand permettent à des sportifs volontaires et sélectionnés, de mener à bien le double projet d'une réussite sportive et d'une réussite au baccalauréat, dans le contexte d'une expérience humaine riche. Cette ambition nécessite un engagement sans faille du jeune et de sa famille qui devra l'accompagner. De solides dispositions sont indispensables pour réaliser un bon équilibre de ces deux projets.



Le lycée peut s'enorgueillir d'avoir accompagné des élèves devenus célèbres par leur réussite sportive au niveau international. On peut citer :

Jérôme MEYER,  
**Champion d'Europe d'escalade en 2008.**



Laure VALDIVIA, Marjorie LAFFAGE  
**Championnes d'Europe de gymnastique aérobic en 2009.**

Marion GIMBEL,  
**Championne de France et vice championne d'Europe d'aviron.**

Pleinement intégrées dans l'établissement, prises en compte par le contrat d'objectif du lycée, elles forment un maillon essentiel de la dynamique de l'établissement et contribuent à forger un climat propice au développement du projet personnel des jeunes tant au niveau scolaire que sportif.



Les activités sportives effectuées hors du Lycée sont placées sous la responsabilité des clubs, les transports nécessaires sont sous la responsabilité des parents

*\* Les handballeurs, selon leur niveau, postulent pour le pôle Handball du lycée Louis Armand ou pour la section sportive du lycée Jean Moulin à Albertville.*

## I – UN DISPOSITIF ADAPTE

**Horaires de fin de cours : A titre indicatif, deux demi-journées par semaine seront libérées au minimum.**

Niveau		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Seconde*	APPN - Activités Physiques de Pleine Nature –	17 h 30	13 h 15	13 h 15	17 h 30	13 h 15
	Sports en salle	16 h 30	15 h 30	13 h 15	15 h 30	13 h 15
Première et Terminale Choix des spécialités limités		16 h 30	15 h 30	13 h 15	15 h 30	13 h 15

A tous les niveaux, la participation aux enseignements optionnels est impossible.

- Un lien entre les clubs et le lycée est assuré par l'enseignant coordonnateur de la structure.
- Un accompagnement de la préparation physique.
- Un travail en synergie entre une équipe pédagogique d'enseignants, une équipe administrative, l'enseignant responsable, les entraîneurs et les parents.

## II - LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidatures seront examinées à partir d'un dossier sportif et d'un dossier scolaire.

### **Constitution du dossier de candidature :**

- Les 3 bulletins de l'année en cours
- Les principaux résultats sportifs,
- Une lettre de motivation,
- La fiche de renseignements, signée de l'entraîneur et portant le cachet du Club.

La commission de sélection se réunit sous la présidence du Proviseur fin mai. Elle est composée d'enseignants des disciplines scolaires, du professeur d'éducation physique coordonnateur de la structure, d'entraîneurs. Les dossiers sont classés par ordre de mérite.

Cette même commission se réunit pour un bilan de fonctionnement annuel.

**Date limite de dépôt des dossiers : Vendredi 17 mai 2019.**

## NOTE POUR LES ENTREES EN SECONDE

Aucune réponse ne sera donnée à l'issue de la commission d'admission. Seule la DSDEN communiquera sur les listes des admis fin juin. Vous devrez néanmoins mettre le lycée Louis Armand en 1<sup>er</sup> vœu dans le cadre de la procédure AFFELNET (voir avec votre établissement d'origine).

## RENSEIGNEMENTS

Le Lycée est fermé le samedi, il dispose d'un internat.

Les élèves internes peuvent rentrer au Lycée le dimanche soir entre 20 H 00 et 22 H 00.

Inscription à l'UNSS (obligatoire).

Les frais de déplacement pour venir au Lycée sont à la charge des parents. Il est possible d'obtenir des aides, pour cela il convient de contacter le Conseil Général de votre département. De même, il est possible de solliciter une bourse nationale auprès du Lycée.

Lycée Louis Armand 321 rue du Grand champ 73000 CHAMBERY

☎ 04 79 72 30 30 📠 04 79 72 04 78

Mail : [Ce.0731248K@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0731248K@ac-grenoble.fr)

<http://www.lycee-louis-armand.com>